**CONCOURS**

**RÉ-INVENTER LA PLANÈTE**

HEGE Conseils, cabinet spécialisé en Propriété Industrielle, lance la 7ème édition de son concours RÉ-INVENTER LA PLANÈTE.

Vous avez développé une innovation technologique en faveur de l'environnement ?

Participez et remportez l’un des deux prix de 3 000 €.

**Qui peut concourir ?**

Le concours est ouvert à toute personne ou groupe de personnes physiques ou entreprise de moins de 250 salariés.

La solution technique pourra avoir fait l’objet d’une demande de brevet ou non\*. L’innovation ne devra pas avoir été communiquée au public depuis plus de 2 ans.

Le projet doit être techniquement au point lors de la présentation au jury, et donc pouvoir être illustré par une preuve de concept ou un prototype.

\* (dans le cas contraire, veuillez nous contacter le plus tôt possible pour régler les problèmes de confidentialité).

**Quels projets sont éligibles ?**

Les projets présentés doivent concerner des solutions techniques en faveur de l’environnement et apporter par exemple :

- Une meilleure utilisation des ressources,

- Une réduction des déchets,

- Une réduction de la consommation de matière ou d’énergie,

- Une amélioration du tri pour faciliter le recyclage,

- Une amélioration du recyclage de certains produits,

- Une utilisation d’une matière locale plutôt qu’importée.

**Palmarès du concours : voir en annexe**

**Quels sont les critères d’appréciation ?**

Le jury est composé d’une dizaine de personnes : dirigeants de PME, responsables R&D, scientifiques, consultants, chargés d’affaires d’organismes chargés de l’innovation (Semia, GrandEnov).

Ils apprécieront :

les apports du projet en faveur de l’environnement 20 points

le caractère innovant de la solution technique 10 points

la qualité du dossier de présentation et de la présentation orale au jury 5 points

**4 bonnes raisons de concourir à RÉ-INVENTER LA PLANÈTE**

Gagner l’un des 2 prix de 3 000 €.

Avoir l’opportunité de pitcher votre projet à un jury avec qui vous échangez sur votre invention et qui vous aide à avancer dans votre projet.

Présenter de nouveau votre projet, si vous avez été retenu par le jury, lors de la remise des prix à un public de professionnels.

Rencontrer et réseauter lors de la remise des prix avec des professionnels de l’innovation, de la Propriété Industrielle et d’autres candidats qui comme vous ont inventé des solutions environnementales innovantes.

**Les grandes étapes du concours**

1.Dépôt du formulaire de candidature, ci-dessous, avant le **15 avril 2025** minuit par email à [frederic@hege-conseils.fr](mailto:frederic@hege-conseils.fr)

2.Dépôt du dossier de présentation du projet (6 pages maximum) avant le **30 avril 2025** minuit par email à [frederic@hege-conseils.fr](mailto:frederic@hege-conseils.fr)

3.Examen des dossiers par un jury professionnel et annonce des candidats retenus **courant mai 2025**

4.Présentation au jury des projets sélectionnés : fin mai, début juin **à Strasbourg et à Mulhouse**

5.Cérémonie publique de remise des prix **à l’automne 2025 à Strasbourg**



HEGE Conseils

Depuis 2008, Frédéric HEGE, diplômé de l’École des Mines de Paris accompagne les entreprises dans leurs politiques d’acquisition et de défense de leurs droits de propriété industrielle, sur leurs brevets, leurs marques et leurs dessins et modèles.

Pour toute question, merci de contacter le cabinet Hege Conseils : [frederic@hege-conseils.fr](mailto:frederic@hege-conseils.fr)

**DOSSIER DE**

**CANDIDATURE**

**RE INVENTER LA PLANETE**

     

Nom du candidat ou de la société : …………………………………………………………………………………………………

Adresse email : ………………………………

Téléphone : ………………………………

Titre du projet : …………………………………………………………………………………………………

Résumé du projet, y compris le contexte global et la solution technique :

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Demande de brevet déposée ? oui / non si oui, date de dépôt :

Avantages pour l’environnement apportés par le projet :

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………………

Fait à ……………………………………. le ………………………………….

Signature :

Palmarès du concours

2024 :

* **TERMOVIA** - Basée à Strasbourg, startup développant des procédés de pyrolyse de déchets verts, associés à du raffinage, et la production de sous-produits habituellement issus du pétrole.

<https://www.termovia.eu/>

**MELIA** – Basée en Alsace, start-up développant un procédé de fabrication de granulés bois à partir de déchets verts peu exploitables par les procédés classiques

<https://www.melia.green/>

2023 :

* **AEQUO** - Basée en Alsace, startup développant une pile à faible puissance, à base d’argile et de charbon actif ; non toxique, et facilement recyclable, elle s’adapte parfaitement aux capteurs isolés.
* **P-LAYER** – Située à Strasbourg, développe un vitrage dynamique, autonome et photovoltaïque, permettant à la fois de se protéger de la chaleur du soleil, et de produire de l’électricité solaire.

<https://p-layer.fr/>

2022 :

* **CIXTEN - Basée en Alsace, startup développant une machine thermique modulaire** permettant de recycler la chaleur fatale dès 60°C, permettant de réduire le gaspillage énergétique <https://www.cixten.fr/>
* **MIKROSILER** – Porté par un groupe d’étudiants, ce projet vise à développer un système de filtration des microplastiques, intégrable aux stations d’épuration des eaux usées.

2021 :

* **LAO** - Basée à Strasbourg, LAO propose un shampoing 100% naturel, dans un flacon consigné, avec des composants fabriqués au plus près des points de vente.

<https://lao-care.com/>

* **SAM** - Également strasbourgeoise, SAM propose un procédé d’impression 3D qui combine une bonne productivité avec une grande précision, et qui permet de relocaliser les fabrications.

2020 :

* **HOLIMAKER** – Cette startup propose la HoliPress, machine permettant de faire de l’injection plastique en petites séries. Elle permet d’utiliser de la matière recyclée grâce à une broyeuse manuelle <https://holimaker.fr/>
* **POLYBRIDGE** – Basée à Strasbourg, dévelope un emballage de schampoing biosourcé et biodégradable, qui s’élimine au contact de l’eau
* <http://www.polybridge.com/>

2019 :

* **H2OPE** –le River Whale, permet de capter en permanence tous les déchets circulant sur un cours d’eau. Le River Whale est fabriqué en matériaux recyclables et est non nocif pour la faune et la flore.

<https://www.h2ope.fr/>

* **KEEY AEROGEL** –développe une méthode de fabrication de l’aérogel, nanomatériau aux propriétés isolantes thermiques et acoustiques exceptionnelles. <https://keey-aerogel.com/>